

## Communiqué de presse du 6 octobre 2014

---

### L'Etat, un marchand de drogue?

Actuellement, certaines **villes suisses** font **massivement pression sur la Berne fédérale**. A l'encontre de la raison et des connaissances scientifiques concernant les **dangers de la consommation de cannabis** – notamment pour les jeunes personnes –, on fait pression sur l'*Office fédéral de la santé publique* (OFSP) afin qu'il trouve une possibilité pour les villes de pouvoir **vendre «officiellement» du cannabis suisse dans le cadre d'«expériences pilote»**. Dans ce but, il est prévu de créer des **«associations de consommateurs de cannabis»** et des **«Cannabis Social Clubs»** – voilà le titre enjolivé donné à ces lieux de vente. Le but déclaré des activistes soutenant ces idées est de **commencer par le cannabis pour ensuite légaliser tous les autres stupéfiants**.

Récemment, l'**OFSP** a déclaré ceci: «Nous sommes d'avis que **ces lieux ne sont pas compatibles avec la Loi sur les stupéfiants**. Des exceptions ne sont prévues que pour l'utilisation médicale. Les cannabis clubs ne s'adressent pas à des malades, mais plutôt à des consommateurs adultes qui poursuivent des fins récréatives.» **La loi fédérale est catégorique** et ne laisse **pas d'espace d'interprétation!**

Heureusement, l'OFSP n'oublie pas non plus de rappeler qu'il y a à peine six ans, **la population suisse s'est exprimée avec 66% contre la légalisation du cannabis!** Malgré cela, un professeur de sociologie, président du groupe préparant ce projet et en sus membre de la *Commission fédérale pour les questions liées aux drogues*, se permet de déclarer que tout cela ne l'impressionne guère, **on a qu'à interpréter la loi «de façon tolérante»**.

Un conseiller national PLR tessinois et médecin se révèle avoir une **compréhension de l'Etat de droit et de la démocratie encore plus abstruse**: «La différence entre légal et illégal est une conception purement sociétale et n'a rien à voir avec les effets des substances sur la santé. Il exige de la Confédération «davantage de liberté pour les villes» voulant tester des projets tels les cannabis clubs. Si cela n'est pas possible, alors «nous vivons au Moyen-Age, prétend-il, où le roi décide ce qui est bon est mauvais»(!).

Parallèlement, de **nombreuses études récentes du monde entier** prouvent les **conséquences néfastes** que peut avoir **la consommation de cannabis sur les jeunes** au niveau de la santé mentale et corporelle. Il est difficile d'appréhender des réflexions aussi détachées de la réalité, telles que celles présentées ci-dessus – sauf si **l'on ne se soucie pas du sort des personnes**, mais qu'on a en tête de **tout autres intérêts...**

L'association «Jeunesse sans drogue» se positionne **clairement contre la légalisation des stupéfiants**. A l'avenir, nous continuerons à **nous engager en faveur de la protection de nos enfants et adolescents en informant sur les nombreux dangers des différents stupéfiants**.

Toni Bortoluzzi,  
Conseiller national  
Président de l'association

Jean-Paul Vuilleumier  
Secrétaire de l'association